

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Jean-XXIII
de la réunion tenue 28 septembre 2022 à 19 h au local 207**

Parents : Geneviève Goyer-Leroux
François Robinette, Marjolaine Vivier
Véronique Guimond

Professionnelle : Kathia Théodore

Public :

Absent : Joannie Desrochers

Personnel de soutien : Annie Pinard

Service de garde : Nicolas Forget

Enseignantes : Sylvie Plouffe, Claudine Rivest

Direction : Sylvie Dufour

Secrétaire : Isabelle Rivest

Substitut : Annik Bérard

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Règles de fonctionnement du service de garde (pour adoption)
5. Date et heure de la prochaine réunion
6. Levée de l'assemblée

** Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée ouvre à 19 h 2.

2. Vérification des présences et du quorum

La secrétaire confirme le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Véronique Guimond d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du mercredi 28 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-11

3. Règles de fonctionnement du service de garde

M. Nicolas Forget prend la parole. Le ministère a revu ses règles de fonctionnement le 1^{er} juillet et a informé les Centres de service scolaire des nouvelles règles. Les contrats ont été refaits et envoyés aux écoles la semaine dernière. Les tarifs ont été uniformisés. Il n'y aura plus d'option de dépannage. Il y aura l'option régulier et sporadique. Document présenté aux membres.

Il est proposé par Mme Annie Pinard et appuyé par Claudine Rivest d'adopter les nouvelles règles de fonctionnement du service de garde.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-12

5. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 18 octobre 2022

6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Geneviève Goyer-Leroux de lever la séance à 19 h 27.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-13

François Robinette
Président

Sylvie Dufour
Directrice